

■ **Marché des Arcades, Corinne et Fernando Zanardi, en liquidation**, à Bussigny-près-Lausanne, société en nom collectif dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 15.01.2002, p. 18). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 9778 du 11.10.2002
(00690012 / CH-550.0.176.151-1)